

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 23.01.2012

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Uniflott

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Mastic

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Knauf Gips KG

Postfach 10

97343 Iphofen

Germany

Tel +49 (0)9323/31-0

Fax +49 (0)9323/31-277

Service chargé des renseignements:

Service de renseignements techniques

Tel +49 (0)9001/31-1000 (voir point 16)

E-mail Knauf-Direkt@Knauf.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Service de consultation en cas d'empoisonnement et toxicologie embryonnaire, Berlin

Tel +49 (0)30-19240

*

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Aucun danger particulier à mentionner.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires: néant

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

*

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description:

Mastic composé de sulfate de calcium semi-hydrate, poudre calcaire, copolymers de vinylacétat et éthylène, éther de cellulose.

Composants dangereux: néant

Autres substances contenues:

CAS: 7778-18-9 Sulfate de calcium

EINECS: 231-900-3

Reg.nr.: 01-2119444918-26-XXXX

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 23.01.2012

Nom du produit: Uniflott

Remarque: Substances d'une valeur limite pour l'exposition au poste de travail, voir point 8.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Rincer à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Tous les produits d'extinction conviennent.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Néant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Néant.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications Le produit n'est pas inflammable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique (sec).

6.4 Référence à d'autres sections Produit durcit en contact avec de l'eau.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker à sec.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 23.01.2012

Nom du produit: Uniflott

*

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

En cas de développement de poussière, porter le masque respiratoire à filtre FFP2.

Protection des mains:

En cas de contact prolongé ou répété, porter des gants.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Gants coton de nitrile.**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: En cas de risque de projection, porter des lunettes à protection latérale.**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

*

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:****Forme:**

Poudre

Couleur:

blanc, blanc-beige, blanc-gris

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non pertinent à l'état de livraison, suspension 7-9

Changement d'état**Point de fusion:**

Non applicable.

Point d'ébullition:

Non applicable.

Point d'éclair

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

Non applicable.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur:

Non applicable.

Densité:env. 2,7 g/cm³

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 23.01.2012

Nom du produit: Uniflott

Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non applicable.
Vitesse d'évaporation	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	env. 3 g/l (20 °C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
9.2 Autres informations	Décomposition thermique du plâtre : en CaSO ₄ et H ₂ O env. 140 °C en CaO et SO ₃ env. 1000 °C

*

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Eviter l'effet de l'humidité.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Inconnu.**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Indications toxicologiques complémentaires:** Non toxique.**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 05.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 23.01.2012

Nom du produit: Uniflott**Catalogue européen des déchets**

17 08 02 matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques
17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03**Emballages non nettoyés:****Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

*

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 No ONU****ADR, IMDG, IATA** néant**14.2 Nom d'expédition des Nations unies****ADR** néant**IMDG, IATA** néant**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR, IMDG, IATA****Classe** néant**14.4 Groupe d'emballage****ADR, IMDG, IATA** néant**14.5 Dangers pour l'environnement:****14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.**"Règlement type" de l'ONU:** -**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales:****Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 1 (VwVwS Allemagne 17.05.1999): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

Knauf Gips KG, Abteilung Nachhaltigkeit und REACH, 97343 Iphofen

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Un appel à Knauf Direkt coûte 0,39 €/minute. Les appelants dont le numéro de téléphone n'est pas enregistré dans la base de données de Knauf Gips AG, par ex. les maîtres d'ouvrage privés ou les non-clients, paient 1,69 €/minute depuis le réseau fixe allemand. Le prix des appels provenant d'un réseau portable dépendent du fournisseur et de ses tarifs.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 23.01.2012

Nom du produit: Uniflott

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**